

MOT DU PRÉSIDENT

Une autre année s'achève! Le temps passe vite; il faut s'arrêter un peu pour goûter aux joies que nous ont apportées un si bel été et un automne si bien coloré. Nous sommes chanceux. Combien de personnes en voudraient autant et même un peu moins ?

Notre lac est un objet de très grande valeur nous l'admettons tous; ce qui me fait penser que quand on s'achète un objet de grande valeur, on prend bien soin de remplir le coupon de garantie pour s'assurer l'aide du fabricant, au « cas où », comme on dit. Ce coupon de garantie, je le compare au reçu de votre cotisation de membre dans l'Association; ceux-la se garantissent d'un lien d'aide, de représentation et d'intervention pour le bien-être de l'ensemble.

Je n'ai pas reçu de commentaires relativement au bassin de sédimentation que l'Association voudrait aménager dans la recharge du lac. Le projet ne doit pas être oublié. Nous en discuterons en assemblée générale spéciale prévue dans l'assemblée générale de l'Association le 4 juin 2006.

Je regardais dernièrement les résultats du sondage fait en 2002 et constatais, encore une fois que l'environnement, le côté environnemental est notre préoccupation;

et c'est très bien qu'on y tienne. En votre nom, je dis mille mercis à ce propriétaire qui a fait aménager cet été un champ d'épuration pour les eaux usées de son chalet; sincèrement, merci.

Cet été, j'ai fait le relevé de la transparence des eaux de notre lac et deux lectures m'ont surpris vivement : 1- le 1^{er} juin 2005, visibilité à 4,4 m. L'eau était claire, très belle, invitante. 2- Une seconde lecture effectuée le 24 août 2005, visibilité à 3 m. L'eau était brune, comparable à un café dont la crème a tourné. Je me suis dit : « L'eau est donc bien brouillée, brune! Qu'est-ce qui se passe ? ». Les données des 12 lectures ont été transmises au Service de l'information sur les milieux aquatiques. La personne en charge ne manquera pas de bien nous commenter dans son rapport.

En terminant, je veux vous remercier de la confiance que vous avez dans notre association et notamment de votre présence à la dernière assemblée générale. Soyez assurés que nous y mettrons encore les efforts nécessaires à la poursuite d'autres projets.

JOYEUX NOËL, BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

ET BONNE SANTÉ À TOUS.

Rosemond Caron, président.



UN PEU D'HISTOIRE ...ET QUELQUES SOUVENIRS

L'Association pour la protection de l'Environnement du Lac Jally publiait en 2004 un très bel album souvenir à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Association (1979-2004). Dans la foulée de cette intéressante initiative, on m'a souvent demandé de raconter quelques souvenirs du quart de siècle qui a précédé cet anniversaire. J'ai finalement succombé à l'invitation autant pour le plaisir de ceux (ils sont peu nombreux) qui auraient été témoins de ces événements que des nouveaux arrivants qui découvriront ainsi une autre facette du lac Jally.

Il y aura 50 ans à l'automne 2006, je descendais pour la première fois le chemin sinueux et très étroit donnant accès aux rives du lac Jally. J'allais y rencontrer M. Arthur Caron pour éventuellement acheter un terrain et y bâtir un chalet d'été; nous n'avons pas discuté longtemps avant de conclure une entente; l'endroit me plaisait énormément d'autant plus que nous y retrouvions plusieurs amis et collaborateurs dans la vie municipale, notamment notre voisin immédiat (Alphonse Talbot), notre médecin de famille (le Dr Georges Gervais), deux pêcheurs impénitents (Dr Rodolphe Gervais et Xavier Gaudreau), le doyen des résidents (Fernand Gervais), la cadette des résidents (Lorette Gervais - Mme Roger Coulombe) et l'ingénieur de la Municipalité (M. St-Arnaud).

Quelques semaines plus tard, mon frère Gaston achetait de Trefflé Caron (frère d'Arthur) le terrain voisin à l'est du mien, soit la largeur de la terre de Trefflé sur la rive du Lac où sont bâties actuellement mes deux nièces Gisèle (fille de Gaston) et Johanne (fille de J. Maurice).

Le premier défi auquel il fallait s'attaquer consistait à défricher, dessoucher, dérocher, canaliser, et gazonner ce vaste terrain (une partie acquise d'Arthur et l'autre de mon frère Gaston) tout en conservant les plus beaux arbres qui pourront témoigner de l'âge et de la majesté de ces lieux; on pourra y admirer encore de magnifiques trembles, sapins, épinettes et cèdres probablement centenaires et fiers géniteurs de la relève boisée.



Notre site et les îles tels qu'on pouvait les voir du haut de la butte dans les années '60.

Mon ami Arthur Caron se chargea de tout ce travail d'aménagement du terrain; il ne disposait pas d'une machinerie moderne telle que traiteurs (bull-dozer) pour effectuer ces travaux exigeants mais il pouvait compter sur la vaillance et la force de deux magnifiques chevaux entraînés aux durs travaux d'une ferme où le terrain plat est une denrée rare (on est encore à Saint-Paul-du-Buton en 1956). L'année suivante, en 1957, en plus de continuer les travaux de défrichage et d'aménagement du terrain, on entreprend la construction du premier chalet d'été avec le menuisier Irénée Adam (qui a construit notamment votre immeuble à bureaux et logements au village et le Centre des Loisirs) et son équipe.

Il me revient en mémoire un incident malheureux survenu au cours des premiers étés passés au lac : notre fille Marguerite, alors âgée de 4 ans, tombe à l'eau au bout du quai alors qu'elle s'amusait avec un ballon; heureusement, le fils de Fernand Gervais (Jean Gervais), témoin de la scène, plonge pour la repêcher immédiatement alors qu'elle s'enlisait dans la vase et qu'elle ne pouvait plus respirer.

Cet incident nous a convaincus mon frère et moi de concrétiser un projet auquel nous avions songé depuis le début en 1956, celui de creuser et d'éliminer la bande de terre qui empêchait la libre circulation de l'eau du lac et retenait en captivité des déchets de bran de scie générés au début du siècle par un moulin à scie bâti à l'extrémité ouest du Lac



Les pensionnaires d'un été devant notre chalet

(voir photos dans l'album souvenir du 25^e); suite à ces travaux exécutés par un tracteur, la presque île devenait une île de sorte que les chaloupes et les pédalos peuvent maintenant circuler librement.

Ces deux îles sont définitivement une richesse pour le lac Jally puisqu'elles servent de sanctuaire pour les oiseaux et plusieurs petits animaux y trouvent refuge durant la saison d'hiver; nous continuerons donc de conserver leur état naturel et sauvage.

Parmi les souvenirs qu'il nous plaît de rappeler, il y a celui de la « grand visite » de 1961. Dans le cadre des ses visites des régions en vue du congrès à la chefferie du parti, l'Hon. Daniel Johnson père, qui deviendra plus tard Premier ministre du Québec (1966-1968), viendra chez-nous lors d'une soirée, le 29 septembre 1961 (soirée exceptionnelle alors que le thermomètre, contre toute attente, atteignait 80 degrés de chaleur) rencontrer les douze délégués au congrès de l'Union Nationale tenu à Québec quelques semaines plus tard. Il était accompagné de son épouse et de plusieurs de ses collaborateurs immédiats. Plusieurs résidents du Lac ont également eu l'honneur de le rencontrer lors de cette soirée.



En prévision de la venue de beaucoup de visiteurs et pour diminuer les risques d'accident dans la côte d'accès au Lac Jally, j'assumais financièrement en 1959 les travaux d'élargissement de ce chemin avec machinerie lourde (tracteurs, niveleuse, etc.). Par ailleurs, MM Arthur Caron et Alphonse Talbot paraçaient les travaux en procédant à l'enlèvement des pierres et la finition des fossés. Ces travaux ont ainsi permis l'utilisation d'un chemin très convenable dont on dispose aujourd'hui.

M. Arthur Caron, agriculteur à plein temps durant les années 50 et 60, exploitait une ferme laitière et nous apportait chaque matin le lait pour une famille de huit chez-nous (Angèle, Françoise, Marguerite, Paul, Chantal, Danielle, et Nathalie et le papa) de même qu'une famille de huit enfants chez mon frère Gaston.

L'augmentation des rejets de 2 en 1957 à 6 en 1965, nous obligea à construire une résidence de trois étages telle qu'on la connaît aujourd'hui. Joseph Proulx menuisier de Saint-Paul, assumait cette tâche avec grande compétence.

Il y aurait tellement de choses encore à raconter comme la culture d'un très grand jardin visité par les rongeurs, les ours et autres intrus, l'Invasion de notre terrain par les orignaux

et les chevreuils attirés par la récolte de foin et la bonne eau du lac, l'examen de la qualité et de la faune du lac par une équipe du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche durant les années 60 et bien d'autres souvenirs encore. Nous y reviendrons peut-être plus tard.

*Jean-Paul Cloutier,
résident du lac depuis 1956*

POURQUOI ?

Lorsque des individus s'unissent en association, c'est qu'ils partagent un même bien qu'ils veulent protéger ou améliorer. C'est pourquoi notre association s'est donné pour objectif fondamental de protéger et d'améliorer notre environnement de villégiature.

La poursuite de cet objectif requiert nécessairement une action commune et solidaire qui entraîne certains frais à un moment ou l'autre. D'où le besoin de demander une contribution aux personnes qui partagent ce bien et qui, pour diverses raisons, ne peuvent poser eux-mêmes les actions nécessaires à sa protection ou à son amélioration.

La contribution du membre, en plus d'être le signe tangible qu'il souscrit aux objectifs du groupe et de sa solidarité avec les autres, lui confère le droit de participer aux décisions qui concernent tout le groupe. Votre action, que vous croyez minime est utile, parce qu'elle s'ajoute à des centaines, des milliers d'autres; elle acquiert de ce fait une dimension provinciale.

J'ose croire que vous partagez ce point de vue et espère que nous pourrions compter sur votre adhésion à l'Association.

Victor Caron, secrétaire trésorier

P.S. 1- Le formulaire d'adhésion n'est expédié qu'aux riverains qui n'ont pas acquitté leur contribution pour l'année financière 2005-2006.

2- L'année financière se termine le 31 mai 2006. La contribution fixée doit être acquittée avant cette date pour avoir le droit de voter à l'assemblée générale de l'année 2005-2006, le 4 juin 2006.

UN APPEL À TOUS

À titre de partenaires du Réseau de surveillance volontaire des lacs de villégiature québécois, l'Association a été invitée par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) à évaluer trois protocoles de caractérisation et de suivi de la bande riveraine du littoral (substrat et périphyton). Dans un premier temps l'Association se propose de prendre connaissance de ces documents, de se familiariser avec les méthodes et techniques proposées ainsi que d'évaluer leur faisabilité par une équipe de volontaires. À cette fin, une invitation à participer à l'évaluation de ces protocoles par un échantillonnage des eaux du lac au cours de l'été prochain sera transmise à tous par le biais du prochain bulletin de l'Association. Je souhaite vous retrouver nombreux à cette occasion.

Danielle Cloutier, vice-présidente

CONDOLÉANCES

L'Association présente à la famille de Mme Angèle et Jean-Paul Cloutier ses plus sincères condoléances à l'occasion du décès de la sœur de Mme Cloutier, Mme Stella Paul, épouse de feu M. Léo-Paul Provencher.



Vous avez lu un article dans une revue comme *Chalets ou Chasse et Pêche* qui traite de la nature ou d'un aspect du domaine de l'écologie, pourriez-vous en faire un résumé pour les lecteurs de notre bulletin qui n'ont pas eu la chance d'en prendre connaissance? Vos articles, photos, suggestions, sites Internet intéressants, etc. sont toujours bienvenus. Faites-en part au responsable selon le moyen qui vous convient :

Victor Caron, 3505, avenue Laurin, Québec, Qc G1P 1T6
Tél. : (418) 871-5458
vcaron@webnet.qc.ca

COTISATION

Je désire rappeler à votre attention que la cotisation à l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Jally pour 2005-2006 est maintenant payable. Pour être habilité à voter lors de l'assemblée annuelle du 4 juin 2006, elle doit être acquittée avant le 31 mai 2006. Elle s'établit comme suit :

Couple propriétaire 25\$ ()

Propriétaire seul(e) 15\$ ()

Enfants (16 ans et plus) 10\$ ()

S.V.P. faire votre chèque à l'ordre de Association pour la protection de l'environnement du Lac Jally et l'expédier à

Victor Caron, secrétaire trésorier,
3505, avenue Laurin, Québec, QC G1P 1T6

FÉLICITATIONS AUX ÉLUS

L'Association a expédié un message de félicitations aux membres du Conseil municipal qui ont été réélus ou élus pour un premier mandat. Ils méritent tous notre admiration et nos remerciements pour leur dévouement et leur temps mis à la disposition de leurs concitoyens. Le taux de participation a été de 52%.

M. Émile Tanguay, maire, réélu

Les conseillères et conseillers:

Siège

1 : M. Yves Gagné, réélu

2 : Mme Colette Nicol, élue

3 : M. Christian Nadeau, élu par acclamation

4 : M. Michel Boivin, élu

5 : Mme Diane Deschênes, élue par acclamation

6 : M. Jean-François Arseneault, élu par acclamation

Le conseil d'administration de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally pour 2005-2006 :

Rosemond Caron, président,

Danielle Cloutier, vice-présidente

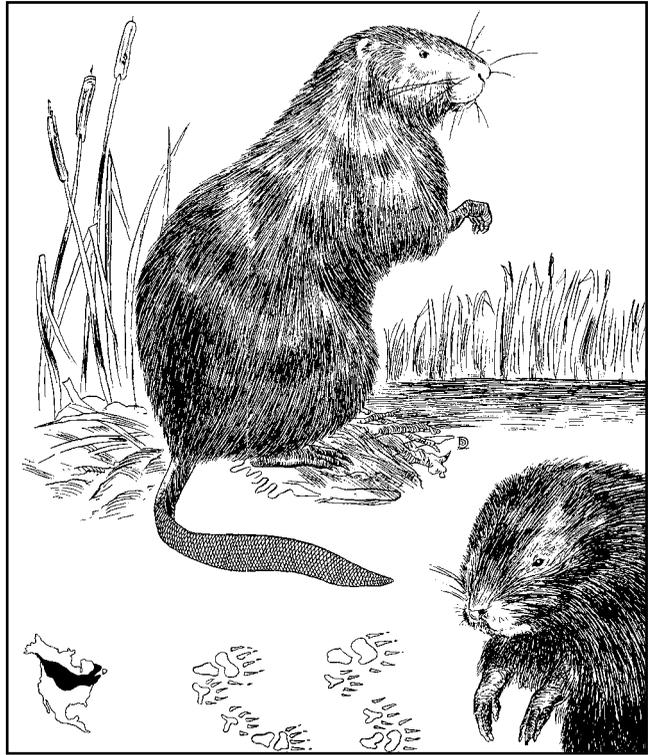
Victor Caron, secrétaire trésorier.



LE RAT MUSQUÉ

Ce rongeur est trois à quatre fois plus gros que le rat domestique auquel plusieurs traits communs le rattachent, le rat musqué possède des pattes postérieures semi-palmées lui permettant une nage facile dans les eaux des étangs, son habitat spécifique.

Dans les mares aux eaux boueuses, les rats se bâtissent des logis, hauts de trois à quatre pieds dont la base, ancrée au fond, s'étend sur plusieurs pieds. Ces huttes sont faites de racines, de tiges et de branchettes cimentées avec de la boue. Une chambre ovale est réservée au centre, au-dessus du niveau de l'eau; l'ouverture en est assurée par trois ou quatre canaux qui arrivent sous l'eau. Ces huttes servent surtout pour l'hiver, quoique souvent les jeunes y voient le jour.



Plutôt omnivore, à part une quantité de tiges ou de racines d'iris, de nénuphars, de joncs et de roseaux, le rat musqué mange aussi des moules, des insectes et des petits poissons. Il accumule d'amples provisions pour l'hiver, car il demeure actif pendant la saison froide.

Les ondatras sont habituellement inoffensifs; leur présence dans les mares ou le long des cours d'eau ajoute une note gaie à la monotonie de certaines localités. Ils semblent très bien s'adapter à la présence de l'homme; ils vont à leurs affaires sans trop se préoccuper de leur voisinage.

Le rat musqué est un animal très prolifique donnant trois ou quatre portées annuellement; la fourrure est recherchée sous le nom véritable de l'animal ou teintée, sous les noms de « phoque électrique » ou « phoque du Groënland »